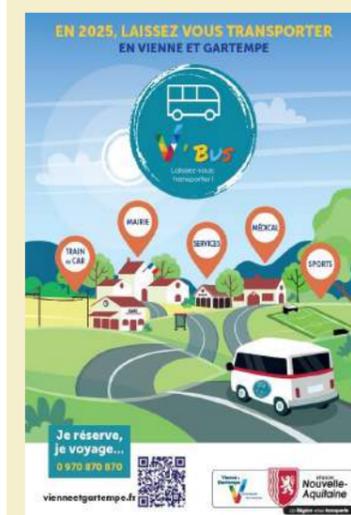


Marché de Noël - mauvais temps : 0 / convivialité : 1 !

Décembre, sa météo incertaine, ses journées courtes... L'envie de partager a tout de même été plus forte que les bourrasques de vent et la fraîcheur ambiante autour des 25 commerçants réunis sur la place du Prieuré.

Le dynamisme de plusieurs associations saulgéennes qui s'allient à la municipalité a encore une fois offert un rendez-vous festif très apprécié.

Merci à la chorale la Clé de Sol pour ses chants de saison toujours bien appréciés



V'Bus, un nouveau service public de mobilité

Un service de transport à la demande vient d'être mis en place par la CCVG.

V'Bus est un service public de transport ouvert à toutes les personnes proposé par la CCVG et la Région Nouvelle-Aquitaine. Ce transport de proximité propose une prise en charge à domicile depuis Saulgé vers Montmorillon les mercredis ainsi que les samedis matin.

Il fonctionne uniquement sur réservation à des horaires définis. Toutes les infos, dont les tarifs au 0 970 870 870.

En parallèle, l'association Saulgé Transport Solidaire (STS) facilite elle aussi la mobilité de chacun.e avec ses chauffeuses et chauffeurs bénévoles.

Leur contact : 06 04 45 96 82



Bons-vacances CPA Lathus !

Vienne & Gartempe
Communauté de communes

1 séjour au CPA = 1 Bon vacances de 100€

Envie d'aventures ? Viens en colo !

CAMPS D'ÉTÉ

RENSEIGNEZ-VOUS !
TOUTES LES CONDITIONS SUR
WWW.VIENNETGARTEMPE.FR

La commune de Saulgé et la Communauté de Communes Vienne et Gartempe offrent un bon-vacances de 100 € aux enfants de leur territoire (6 à 16 ans) qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août 2025 au CPA Lathus.

Les bons sont à demander/retirer sur le site de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

contact et renseignements : christelle.rabussier@ccvg86.fr

Vie des associations

Le début d'année est souvent celui des Assemblées Générales annuelles pour les associations.

Ces dernières semaines, les membres du Comité des Fêtes, Saulgé Transport Solidaire et le Club Photo Vidéo se sont ainsi réunis. Pas de changement dans le Bureau de chacune de ces 3 associations actives.

L'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Saulgé/Montmorillon a elle aussi fait son AG et la municipalité en profite pour remercier Marie-Jo Baudet. Elle a quitté son poste de secrétaire après de nombreuses années d'un engagement efficace !

De nouvelles animations dans les semaines à venir !

L'agenda des animations proposées par les associations ou la municipalité en ce début d'année est comme d'habitude bien fourni et à retrouver ci-dessous. Il s'enrichit de 3 nouvelles propositions qui appellent quelques précisions :

- le **concours de puzzle à 4 mains** : rendez-vous le 23 février pour un temps de convivialité et de défi en binôme. Infos et inscriptions auprès de l'association OSS97 au 06 41 77 73 53,

- **course pédestre nature La Saulgéenne** : 3 distances possibles par les petites routes et chemins de la commune mais aussi une course enfants le 30 mars. Renseignements auprès d'OSS97 au 06 75 42 33 29 et inscription sur www.runchrono.fr

- la **journée Pédaler ses Vacances** proposera le 6 avril des rencontres, ateliers, films ou expos autour des vacances à vélo. Pour 1 jour ou 2 semaines, seul.e ou en famille, par les chemins ou par les routes... Les possibilités sont multiples et un groupe de passionnés se propose de partager ses expériences. Plus d'infos sur www.pedalersesvacances.fr.

18 janvier : vœux de la municipalité (11h, Espace 2000)

8 février : soirée tête de veau du Comité des Fêtes (19h, Espace 2000 - 22 € / personne, résa conseillée 06 70 04 579 8)

15 février : loto de l'APE (20h, Espace 2000)

16 février : Concert La Pause Musicale (15h30, Espace 2000 - entrée libre, participation souhaitée)

19 février : Atelier numérique (15h, salle de la mairie - gratuit)

23 février : concours puzzle à 4 mains (14h, Espace 2000 - 8€ / personne sur inscription)

Dates à retenir

15 mars : Couscous de l'AJS (19h30, Espace 2000 - infos et résas : 07 86 05 09 97)

30 mars : course pédestre nature La Saulgéenne (11h, Espace 2000)

6 avril : Pédaler ses vacances, journée de rencontres et d'échanges sur les vacances à vélo (10h-17h, Espace 2000, participation libre + petite restauration sur place)

13 avril : Concert La Pause Musicale (15h30, Espace 2000 - entrée libre, participation souhaitée)



Le Mot du Maire

C'est le second quart du XXIème siècle que nous avons attaqué ce 1er janvier ! Si l'on est né au précédent on peut avoir le sentiment que ces 25 années sont passées très vite, qu'évènements et bouleversements se sont succédés à une vitesse folle ! Presqu'aussi folle que notre soif de les voir se succéder, maintenant que notre quotidien numérique et en ligne nous abreuve de stimulations permanentes ? Revenons au local... Il y a 25 ans, l'« aire de repos et de loisirs » était déjà un lieu important de la vie communale.

C'est d'abord le stade de football qui s'était installé par là sur une parcelle agricole dans les années 1970. Il sera suivi dans les années 1980 par la « petite » salle des fêtes, aujourd'hui salle des activités, les terrains de tennis et de BMX, le mini-golf ou le gîte d'étape.

En 2000, c'est la salle Espace 2000 qui entre en service, bâtie à l'emplacement d'une ancienne usine. Suivront l'agrandissement du gîte, l'aménagement des 5ha d'espaces verts et naturels jusqu'aux 2 chalets, la piste de pump-track ou le city-stade ces dernières années...

En bref, le site est devenu un lieu de vie apprécié pour les balades du quotidien, pour le sport, pour les activités associatives... Rares sont les jours où il ne s'y passe rien.

Un lieu qui attire bien au-delà de la commune pour les fêtes privées à l'Espace 2000, les manifestations des associations ou de la municipalité... C'est aussi un lieu d'accueil touristique, avec le gîte de groupe et les 2 chalets, bien fréquentés.

Lieu important de la vie communale, son nom d'« aire de repos et de loisirs » n'était pas très attractif et manquait de poésie pour un tel lieu dédié.

Aussi, pas de surprise si vous voyez une affiche ou une invitation qui mentionne l'adresse de l'**aire de la Vergnade** : c'est le nouveau nom de ce joli lieu !



Projets et travaux

C'est fait du côté...

... de la salle Espace 2000 : des mises en conformité des équipements électriques et de défense incendie ont été conduites, alors qu'une baie vitrée fêlée a été changée. Une salle qui est en service depuis 25 ans et qui est toujours très appréciée mérite de tels égards !

... de la voirie communautaire : un petit aqueduc traversant la route de Poilieu à Saulgé s'étant effondré en partie il y a quelques semaines, les travaux de remise en état ont été réalisés par la CCVG.

C'est en cours du côté...

... de la création d'un logement d'urgence à l'étage de la mairie : les travaux de préparation ont été réalisés en régie pour préparer l'intervention d'artisans (cloisons, plomberie, chauffage, électricité). Ce sont des entreprises locales qui vont réaliser ces travaux qui bénéficieront d'une subvention d'État (DETR).

C'est en projet du côté...

... de la mairie : le remplacement de la porte d'entrée qui accuse le poids des années et dont l'efficacité thermique est toute relative !



Périscolaire et rythme hebdomadaire à l'école communale



Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), ont lieu chaque mardi après-midi à l'école maternelle et primaire. Les TAP sont proposés à l'initiative de la commune et animés par des personnels communaux ou par des intervenants extérieurs (Écomusée, MJC...) dans divers domaines.

Avec l'annonce de l'arrêt d'un fonds d'État dédié qui participe à leur financement, le conseil municipal et le conseil d'école ont été amenés à se poser la question du maintien ou de l'arrêt des TAP à la rentrée de septembre 2025.

Au regard de l'intérêt pour les enfants, les TAP offrant un panel d'activités qui ne sont pas accessibles à chacun.e, et de l'attractivité de notre école, il a été décidé de les maintenir.

Dans le cadre de cette réflexion, seule une modification du rythme scolaire hebdomadaire va être proposé aux services de l'Éducation Nationale, sans conséquences majeures sur l'organisation globale des journées, en particulier pour les heures de début et de fin du service de garderie proposé par la commune.

Décès de Michel Massoneau

Figure communale, il fut un conseiller municipal actif de 1989 à 2001.

Également très investi dans les associations de Saulgé, il a présidé de longues années l'ancienne association de pêche, l'Ablette saulgéenne et a été un membre actif du Club Photo Vidéo et de La Saulterchen et un chauffeur dévoué de Saulgé Transport Solidaire.

Mairie de Saulgé
1, le Toffé 86500 Saulgé
contact@saulge.fr - 05 49 91 05 79
urgences week-end : 06 07 18 45 76

Horaires d'accueil:	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30	8h30-12h30
	14h-18h	/	14h-16h15	/	14h-17h

Création d'une commission communale Énergies Renouvelables (EnR)

C'est devenu un sujet majeur de l'aménagement de notre territoire rural : les projets d'énergies renouvelables s'y multiplient, en particulier depuis 2 à 3 ans dans le domaine de l'agrivoltaïque, après que ceux éoliens aient eu la vogue. Ainsi, il y a actuellement 226ha de zones en projet agrivoltaïques sur Saulgé.

Les informations récentes de RTE, la société en charge du transport de l'électricité en France font entrevoir un gros « appel d'air » pour encore plus de projets : la création de plusieurs postes-source autour de Montmorillon, destinés à assurer le raccordement des parcs agrivoltaïques ou éoliens vers le réseau national de transport d'électricité, accroît une pression déjà forte sur notre secteur.

Régulièrement sollicité pour des projets éoliens ou agrivoltaïques, le conseil municipal est amené à se positionner et donner un avis. Avec la multiplication des projets agrivoltaïques, les avis devraient se succéder dans les années à venir : il est important d'avoir du recul et une vision globale pour les étudier.

Afin que ce sujet majeur pour le futur de notre territoire soit ainsi cerné au niveau communal, le conseil municipal a décidé de créer une commission dédiée aux énergies renouvelables.

Ses objectifs sur le territoire communal :

- > partager des informations sur le sujet des EnR et définir des critères d'acceptation ou de refus de projets,
- > étudier les projets sur le territoire et fournir au Conseil Municipal des éléments pour éclairer ses avis sur ceux-ci,
- > travailler sur les projets portés par la commune en matière d'EnR : impulser une filière bois-énergie bocage locale et durable, équiper de panneaux photovoltaïques l'aire de la Vergnade (toitures ou une halle ouverte ?)...

Au final, l'autorisation ou non d'un projet EnR est et restera du ressort de la préfecture (ou de la justice s'il y a recours).

Il ne faut donc pas se méprendre sur le rôle de cette commission : il sera uniquement consultatif, pour préparer les choix du conseil municipal sur les projets EnR, eux-mêmes consultatifs. Un pouvoir limité, sauf si on considère qu'il est primordial que l'avis du territoire soit entendu !

Vous souhaitez rejoindre la commission EnR ?
Merci de **contacter la mairie d'ici le 28 février** pour prendre rendez-vous, **davantage détailler les objectifs** et échanger avec vous sur son futur fonctionnement.

État civil 2023: les naissances

** née le 27 mars
** née le 10 juin
Charlotte TRICOT née le 20 août
** né le 10 décembre

Lyana LAROCHE née le 3 avril
Naylann POUVREAU né le 12 juin
Zoltana SISSE BUCAL née le 12 octobre
Nesta PÉTREAU né le 29 décembre

État civil 2024 : les mariages :

Oriane MOUSSAOUI & Clément PÉTREAU le 18 mai
Déborah DUROK & Thibault ROUX le 1^{er} juin
Hélène MÉTIVIER & Stéphane TEXIER le 20 juillet
Emeline MAGNIN & Florian LEGRAND le 14 septembre
Vanessa LOCRET & Julien ROUSSEL le 28 septembre
Mélanie GARCIA & Michaël CANOVAS le 23 novembre
** & ** le 14 décembre

État civil 2024 : les décès

Pierre PUYDUPIN le 6 janvier
Oran LEBEAULT le 5 mars
Gilbert FORGET le 1^{er} mai
Renée BOBIET le 1^{er} juillet
Hugues COINTET le 22 août
Michel MASSONNEAU le 22 octobre
Maurice GEOFFRION le 12 novembre
Marc COUVRAT le 25 novembre

Jean RICOLLEAU le 31 janvier
Jacqueline LAURENT le 25 mars
Elie GUÉRAUD le 1^{er} juin
Philippe MARCEAU le 28 juillet
Gérard AUGRIS le 1^{er} septembre
Guy BOBIET le 10 novembre
Robert PERSILLET le 20 novembre
Jacques PINEAUT le 29 novembre

(** : volonté familiale de ne pas publier)

Bientôt 16 ans ? Il est temps de se faire recenser !

Où ? Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Secrétariat général pour l'Administration



Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Vienne

PARTOUT, LES FEMMES ONT DES DROITS !

Vous rencontrez une problématique juridique et vous souhaitez connaître vos droits

Vous recherchez un emploi ou une formation et vous souhaitez être accompagnées

Vous êtes victimes ou témoins de violences et vous avez besoin de parler à une professionnelle

Venez rencontrer une juriste, une psychologue ou une conseillère emploi. Contactez le CIDFF86 au 05.49.88.04.41

